

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES & ASSEMBLEES

SERVICE DES ASSEMBLEES

DM/MG/MA/CV/170720ExtraitsPV

AUBAGNE, le 20 Juillet 2020

EXTRAITS du PROCES-VERBAL de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 17 JUILLET 2020

La séance du Conseil Municipal, installée à l'Espace Bras d'Or, est ouverte à 18 heures, présidée par M. Gérard GAZAY, Maire, qui procède à l'appel nominal des Conseillers Municipaux.

Nombre de Conseillers en exercice 43

Présents 37

Excusés 4

(ayant donné procuration :

Mme Patricia PELLEN à Mme Jeannine LEVASSEUR
Mme Magali GIOVANNANGELI à Mme Clémentine FARDOUX
Mme Virginie RAES à Mme Dominique BENASSAYA
M. Bernard PONS à Mme Joëlle MELIN.

--- ooo O ooo ---

M. Le Maire : L'appel fait, le quorum atteint, nous pouvons donc démarrer le Conseil Municipal.

Comme le règlement l'exige, je vous propose de désigner maintenant le secrétaire de séance. S'il accepte, je désigne le benjamin de notre Conseil, M. Zarick KOURICHI, secrétaire de cette séance.

C'est parfait Merci M. KOURICHI.

Je vous invite maintenant à passer à l'examen de l'Ordre du Jour.

--- ooo O ooo ---

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

01-170720 - Sur le rapport de Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint au Maire - Délégations du Conseil Municipal à Monsieur Le Maire conformément aux Articles L. 2122.22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dans le cadre des Articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur les délégations du Conseil Municipal à Monsieur Le Maire, il est proposé de définir les délégations à confier à Monsieur Le Maire.

La délibération n° **01-170720** est adoptée à l'UNANIMITE ; Abstentions de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2), M. LATZ et Mme MELIN (2).

02-170720 - Sur le rapport de Monsieur Le Maire - Attribution d'indemnités de fonctions des élus.

Considérant le renouvellement de notre Conseil Municipal, il nous appartient de fixer le montant des indemnités mensuelles accordées à Monsieur Le Maire, à ses Adjointes et aux Conseillers Municipaux délégués, conformément aux Articles L. 2123-22 et R. 2123-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La délibération n° **02-170720** est adoptée à la MAJORITE des MEMBRES PRESENTS ; Vote contre de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2) et M. LATZ. Abstention de Mme MELIN (2).

03-170720 - Sur le rapport de Monsieur Le Maire - Mise en place des commissions municipales.

Considérant la nécessité pour la bonne marche des travaux du Conseil Municipal de préparer les dossiers en commissions, et conformément à l'Article L. 2121.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est proposé la création de 7 commissions composées de 12 membres du Conseil Municipal désignés selon le principe de la représentation proportionnelle (8 élus de la Majorité Municipale, 3 élus de la Liste « RASSEMBLÉ.E.S. POUR AUBAGNE » et 1 de la Liste « POUR FAIRE RENAITRE AUBAGNE »).

La délibération n° **03-170720** est adoptée à l'UNANIMITE.

04-170720 à 17-170720 - Sur les rapports de Monsieur Le Maire - Délégations et représentations du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal doit être représenté dans différents organismes extérieurs à la Commune au sein desquels elle détient des intérêts ou dans d'autres au sein desquels la loi a prévu une représentation de la Commune.

Il s'agit donc de désigner les représentants de notre Conseil Municipal, pour certains selon le principe de la représentation proportionnelle au plus fort reste :

- à la Commission d'Appel d'Offres (5 élus titulaires et 5 élus suppléants).

La délibération n° **04-170720** est adoptée à l'UNANIMITE ; Non-participation au vote de Mme MELIN (2).

- à la Commission d'examen des délégations de service public (5 élus titulaires et 5 élus suppléants).

La délibération n° **05-170720** est adoptée à l'UNANIMITE ; Non-participation au vote de Mme MELIN (2).

- à la Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) (16 commissaires titulaires et 16 commissaires suppléants).

La délibération n° **06-170720** est adoptée à la MAJORITE des MEMBRES PRESENTS ; Vote contre de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2) et M. LATZ. Non-participation au vote de Mme MELIN (2).

- au Conseil d'Etablissement des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (3 élus titulaires et 3 élus suppléants pour les collèges et 2 élus titulaires et 2 élus suppléants pour les lycées + 1 élu à la Commission Permanente de chacun des établissements).

La délibération n° **07-170720** est adoptée à l'UNANIMITE ; Non-participation au vote de Mme MELIN (2).

- au Comité Local d'Information et de Concertation pour les établissements industriels à haut risque (1 représentant titulaire et 1 suppléant).

La délibération n° **08-170720** est adoptée à l'UNANIMITE ; Non-participation au vote de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2), M. LATZ et Mme MELIN (2).

- au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale « L'eau des Collines » (2 représentants titulaires et 2 suppléants).

La délibération n° **09-170720** est adoptée à l'UNANIMITE ; Non-participation au vote de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2), M. LATZ et Mme MELIN (2).

- au Conseil d'Administration de la Société Locale d'Equipement et d'Aménagement de l'Aire Marseillaise (S.O.L.E.A.M.) (1 représentant titulaire et 1 suppléant).

La délibération n° **10-170720** est adoptée à l'UNANIMITE ; Non-participation au vote de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2), M. LATZ et Mme MELIN (2).

- au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale du Pays d'Aubagne et de l'Etoile pour l'aménagement et la construction (S.P.L. FACONEO) (3 mandataires élus, 1 suppléant et 1 représentant permanent).

La délibération n° **11-170720** est adoptée à l'UNANIMITE ; Non-participation au vote de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2), M. LATZ et Mme MELIN (2).

- aux questions de défense (1 représentant).

La délibération n° **12-170720** est adoptée à l'UNANIMITE ; Non-participation au vote de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2) et M. LATZ.

- à la Commission Administrative Paritaire (Ville et C.C.A.S.)
(4 élus titulaires et 4 élus suppléants pour les catégories A et B, 7 élus titulaires et 7 élus suppléants pour la catégorie C).

La délibération n° **13-170720** est adoptée à la MAJORITE des MEMBRES PRESENTS ; Vote contre de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2) et M. LATZ. Non-participation au vote de Mme MELIN (2).

- à la Commission Consultative Paritaire (Ville et C.C.A.S.)
(2 élus titulaires et 2 élus suppléants pour les catégories A et B, 3 élus titulaires et 3 élus suppléants pour la catégorie C).

La délibération n° **14-170720** est adoptée à la MAJORITE des MEMBRES PRESENTS ; Vote contre de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2) et M. LATZ. Non-participation au vote de Mme MELIN (2).

- à la Commission Départementale de Réforme du Personnel (Ville et C.C.A.S.)
(2 élus titulaires et 4 élus suppléants).

La délibération n° **15-170720** est adoptée à la MAJORITE des MEMBRES PRESENTS ; Vote contre de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2) et M. LATZ. Non-participation au vote de Mme MELIN (2).

- au Comité Technique Paritaire (Ville et C.C.A.S.) (8 élus titulaires et 8 élus suppléants).

La délibération n° **16-170720** est adoptée à la MAJORITE des MEMBRES PRESENTS ; Vote contre de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2) et M. LATZ. Non-participation au vote de Mme MELIN (2).

- au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (Ville et C.C.A.S.) :
(5 élus titulaires et 5 élus suppléants).

La délibération n° **17-170720** est adoptée à la MAJORITE des MEMBRES PRESENTS ; Vote contre de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2) et M. LATZ. Non-participation au vote de Mme MELIN (2).

18-170720 - Sur le rapport de Monsieur Le Maire -

Approbation des Avenants n° 3 aux conventions de gestion relatives aux compétences « Services Extérieurs Défense Contre Incendies » et « Eau Pluviale » de la Commune d'Aubagne, transférées au 1^{er} janvier 2018 à la Métropole - Aix - Marseille - Provence.

Afin d'assurer la continuité du service public, il convient de prolonger les conventions de gestion relatives aux compétences susvisées jusqu'au 31 décembre 2020.

La délibération n° **18-170720** est adoptée à la MAJORITE des MEMBRES PRESENTS ; Vote contre de Mme MELIN (2).

19-170720 - Sur le rapport de Monsieur Le Maire -

Approbation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association MOBILIDEES.

Par cette délibération, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 5.000 euros à l'Association « Mobilidées » pour la conduite d'actions en faveur de la mobilité durable.

La délibération n° **19-170720** est adoptée à l'UNANIMITE.

« URBANISME, DROITS DES SOLS, LOGEMENT »**20-170720 - Sur le rapport de Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint au Maire -**

Avis de la Commune d'Aubagne sur le projet P.D.U. arrêté par le Conseil Métropolitain.

Conformément à la réglementation, par cette délibération, il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable au projet de Plan de Déplacement Urbain approuvé par délibération du Conseil de la Métropole le 19 décembre 2019.

La délibération n° **20-170720** est adoptée à l'UNANIMITE.

21-170720 - Sur le rapport de Monsieur Yoann LEANDRE, Adjoint au Maire -

Acquisition de la parcelle cadastrée Section AD 522 sise Cours Foch.

Cette délibération propose d'approuver l'acquisition par la Commune d'une propriété d'une surface de 101 m² sise en bas du Cours Foch, appartenant à Madame Valérie MORINIERE et située dans le périmètre de la première tranche des travaux de requalification du centre-ville, au prix de 15.000 euros.

La délibération n° **21-170720** est adoptée à l'UNANIMITE ; Abstention de Mme MELIN (2) et Non-participation au vote de Mme MORINIERE.

**22-170720 - Sur le rapport de Monsieur Yoann LEANDRE, Adjoint au Maire -
**Approbation de la rétrocession à titre gratuit de la parcelle cadastrée
 Section AH 169.****

Par cette délibération, il est proposé de rétrocéder à titre gratuit une parcelle de terrain d'une superficie de 105 m² située Rue Peypagan au profit de Monsieur et Madame BATTINI ; cette bande de terrain est inutile à l'élargissement de ladite rue.

La délibération n° 22-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

**23-170720 - Sur le rapport de Monsieur Yoann LEANDRE, Adjoint au Maire -
Bilan des acquisitions et des cessions 2019 de l'E.P.F. P.A.C.A.**

Par cette délibération, il est proposé au Conseil Municipal d'intégrer au bilan des acquisitions et cessions opérées par l'Etablissement Public Foncier P.A.C.A. plusieurs immeubles situés Rue du Docteur Barthélémy, Avenue Antide Boyer et Avenue Jeanne d'Arc et Avenue de Verdun dans le cadre de la convention d'intervention foncière Centre-Ville et de prendre acte du stock foncier détenu par ce dernier pour le compte de la Commune.

La délibération n° 23-170720 est adoptée à l'UNANIMITE ; Abstention de Mme MELIN (2).

**24-170720 - Sur le rapport de Monsieur Yoann LEANDRE, Adjoint au Maire -
**Approbation de l'aliénation au profit de la C.D.C. Habitat du terrain
 Berlioux Route de Gemenos : Modification de l'assiette foncière.****

Par cette délibération, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'aliénation à la C.D.C. HABITAT du terrain d'environ 13.234 m² situé en contrebas du plateau des Passons, à détacher de la parcelle cadastrée Section AP n° 408 pour la réalisation d'un programme immobilier d'environ 6.310 m² de surface de plancher, moyennant le prix de 1.600.000 € HT, conforme à l'avis du Pôle d'évaluation domaniale de la Direction Générale des Finances Publiques après désaffectation et déclassement du domaine public et d'autoriser Monsieur Le Maire à signer les actes notariés correspondants.

La délibération n° 24-170720 est adoptée à la MAJORITE des MEMBRES PRESENTS ; Vote contre de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2) et M. LATZ. Abstention de Mme MELIN (2).

**25-170720 - Sur le rapport de Monsieur Yoann LEANDRE, Adjoint au Maire -
**Acquisition auprès de Poste Immo des locaux de l'ancien bureau de poste
 de Central Parc / Lot de copropriété n° 160.****

Cette délibération propose d'approuver l'acquisition d'un lot de copropriété dans la Résidence Central Parc, d'environ 150 m², sise 96/98 Rue de la République, au prix de 170.000 €, conforme à l'avis de la Direction Générale des Finances Publiques, pour y créer une Agence Postale Communale.

La délibération n° 25-170720 est adoptée à l'UNANIMITE ; Non-participation au vote de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2) et M. LATZ.

**26-170720 - Sur le rapport de Monsieur Yoann LEANDRE, Adjoint au Maire -
**Approbation d'une convention de servitude de tréfonds avec la S.N.C.
 COGEDIM PROVENCE.****

Dans le cadre de la construction d'une résidence de logements Avenue de Haute pour permettre la pose de tirants d'ancrage passifs dans une partie du sol du terrain d'assiette du parking de l'hôpital sis Avenue des Sœurs Gastine, cette délibération propose de prendre en compte la constitution d'une servitude de tréfonds, et ce à titre gratuit, et d'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention correspondante avec la S.N.C. COGEDIM PROVENCE.

La délibération n° 26-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

**27-170720 - Sur le rapport de Monsieur Yoann LEANDRE, Adjoint au Maire -
**Acquisition à titre gratuit de la voirie de la Zone d'Aménagement
 Concerté « Z.A.C. de la Baronnette » Quartier Napollon.****

Cette délibération propose d'approuver l'acquisition, à titre gratuit, auprès des Consorts LUGAGNE, dépositaire du bail à construction S.A.R.L. SIR, l'assiette foncière de la voirie réalisée au titre du programme des équipements publics de la Z.A.C. de la Baronnette, en vue de la réalisation d'un accès sud à ladite zone.

La délibération n° 27-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

**28-170720 - Sur le rapport de Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint au Maire -
**Approbation de l'attribution d'une subvention au Centre d'Etudes
 Techniques Agricoles (C.E.T.A.) du Pays d'Aubagne.****

Par cette délibération, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 450 euros au Centre d'Etudes Techniques Agricoles du Pays d'Aubagne pour le développement de l'oléiculture biologique sur la commune.

La délibération n° 28-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

« FINANCES BUDGET ECONOMIE »

**29-170720 - Sur le rapport de Madame Danielle MENET, Adjointe au Maire -
Fixation du montant maximum de la ligne de trésorerie.**

Il convient de fixer pour la durée du mandat les conditions du recours au crédit de trésorerie destiné à financer les besoins ponctuels de trésorerie, il est proposé d'autoriser la réalisation de concours de trésorerie, retracés hors budget dans les comptes financiers de la classe 5 tenus par le Trésorier Principal de la Ville d'AUBAGNE, pour un montant maximum de 10.000.000 Euros et le lancement de consultations et la réalisation des lignes de trésorerie d'une durée maximale de 12 mois, à un taux effectif global compatible avec les dispositions légales et règlementaires applicables en cette matière.

L'état d'utilisation des lignes de trésorerie sera inséré dans chaque budget primitif et compte administratif de la Commune au niveau de leurs annexes et chaque mouvement fera l'objet d'une information au Conseil Municipal dans le cadre du compte-rendu de l'exercice des délégations.

La délibération n° 29-170720 est adoptée à l'UNANIMITE ; Non-participation au vote de Mme MELIN (2).

**30-170720 - Sur le rapport de Madame Danielle MENET, Adjointe au Maire -
Autorisation générale de poursuites accordées à la Trésorière Principale.**

Par cette délibération, il s'agit de valider pour la durée du mandat les principes de l'autorisation permanente et générale de poursuites accordée au Comptable public assignataire.

La délibération n° 30-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

**31-170720 - Sur le rapport de Madame Danielle MENET, Adjointe au Maire -
Convention avec le comptable public d'Aubagne portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux.**

Cette délibération vise à approuver la convention avec le comptable public d'Aubagne qui définit une politique de recouvrement des produits locaux.

La délibération n° 31-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

**32-170720 - Sur le rapport de Madame Danielle MENET, Adjointe au Maire -
Approbation du Compte de Gestion du Trésorier Principal 2019 (Budget Principal et Budget Annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres).**

Par cette délibération, il s'agit de viser le Compte de Gestion du Budget Principal et du Budget Annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres, dressé par Monsieur Le Trésorier Principal au titre de l'exercice 2019, dont les résultats sont identiques à ceux décrits dans le Compte Administratif 2019.

La délibération n° 32-170720 est adoptée à l'UNANIMITE ; Abstention de Mme MELIN (2).

**33-170720 - Sur le rapport de Madame Danielle MENET, Adjointe au Maire -
Approbation du Compte Administratif 2019 (Budget Principal et Budget Annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres).**

Par cette délibération, il est proposé d'approuver le Compte Administratif, résultat de l'exécution budgétaire 2019, relatif au Budget Principal et au Budget Annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres.

La délibération n° 33-170720 est adoptée à la MAJORITE des MEMBRES PRESENTS ; Vote contre de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2) et M. LATZ. Abstention de Mme MELIN (2).

**34-170720 - Sur le rapport de Madame Danielle MENET, Adjointe au Maire -
Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 (Budget Principal et Budget Annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres).**

Cette délibération propose d'affecter les résultats de fonctionnement de l'exercice 2019 du Budget Principal et du Budget Annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres.

La délibération n° **34-170720** est adoptée à MAJORITE des MEMBRES PRESENTS ;
Vote contre de Mme MELIN (2).

35-170720 - Sur le rapport de Madame Danielle MENET, Adjointe au Maire -
Approbation du Budget Supplémentaire 2020
(Budget Principal et Budget Annexe du Service Extérieur des Pompes
Funèbres).

Par cette délibération, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Budget Supplémentaire après le Budget Primitif 2020, équilibré tant en recettes qu'en dépenses, comprenant le Budget Principal et le Budget Annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres, arrêté aux montants ci-après : à :

Pour le **Budget Principal** à 12.239.946,00 euros

Pour le **Budget Annexe des Pompes Funèbres** à 621.528,27 euros.

La délibération n° **35-170720** est adoptée à la MAJORITE des MEMBRES PRESENTS ;
Vote contre de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2), M. LATZ et Mme MELIN (2).

36-170720 - Sur le rapport de Madame Danielle MENET, Adjointe au Maire -
Revalorisation des Autorisations des Programmes et Crédits de Paiement.

Conformément à la réglementation, les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement comprennent des Autorisations de Programme (A.P.) et des Crédits de Paiement (C.P.). Ces derniers ont ainsi été créés par délibération du Conseil Municipal du 30 Mars 2016, modifiés par délibération du Conseil Municipal du 22 Novembre 2016, du 29 Juin 2017, du 12 Décembre 2018 et du 13 Novembre 2019.

Par cette délibération, il est proposé de se prononcer sur la revalorisation des Autorisations de Programme et sur l'affectation des Crédits de Paiement au titre de l'année 2020.

La délibération n° **36-170720** est adoptée à la MAJORITE des MEMBRES PRESENTS ;
Vote contre de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2) et M. LATZ. Abstention de Mme MELIN (2).

37-170720 - Sur le rapport de Madame Danielle MENET, Adjointe au Maire -
Approbation des conventions pour la mise en œuvre de la participation de
la Commune au « Fonds COVID Résistance » avec la Région Sud
Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'association « Pays d'Aubagne La Ciotat
Initiatives ».

Cette délibération propose d'approuver le versement par la commune d'une participation de 100.000 euros au « Fonds Covid Résistance » mis en place par la Région et à autoriser Monsieur Le Maire à signer les conventions afférentes.

La délibération n° **37-170720** est adoptée à l'UNANIMITE.

38-170720 - Sur le rapport de Madame Danielle MENET, Adjointe au Maire -
Autorisation de modification de l'acte Constitutif de la Régie dans le
cadre de la délégation de service public de stationnement sur et hors
voirie.

Cette délibération vise à valider la diversification des moyens de paiements sur les horodateurs situés sur voirie et permettre notamment le paiement par vente à distance au moyen d'applications mobiles.

La délibération n° **38-170720** est adoptée à l'UNANIMITE.

39-170720 - Sur le rapport de Madame Danielle MENET, Adjointe au Maire -
Indemnisation de deux agents municipaux victimes de menaces et de
violences volontaires dans l'exercice de leurs fonctions dans le cadre de
la protection fonctionnelle.

Conformément à la réglementation, cette délibération propose d'autoriser la prise en charge du préjudice subi par deux agents municipaux victimes d'agressions dans le cadre de leurs fonctions en raison de l'insolvabilité des auteurs.

La délibération n° **39-170720** est adoptée à l'UNANIMITE.

« SECURITE »

40-170720 - Sur le rapport de Monsieur Vincent RUSCONI, Adjoint au Maire -
Approbation des tarifs de la Taxe Locale de la Publicité Extérieure
2021.

Conformément à la réglementation, cette délibération permet d'actualiser les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (T.L.P.E.) applicable à compter du 1^{er} janvier 2021.

Par cette délibération, il est également proposé d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de ces tarifs, au recouvrement et à la mise en œuvre de la T.L.P.E.

La délibération n° **40-170720** est adoptée à la MAJORITE des MEMBRES PRESENTS ; Vote contre de Mmes BENASSAYA (2), MEZERGUES-MAUTREF, MM. SALONE, CHERIET, GRANDJEAN, Mme FARDOUX (2), M. LATZ et Mme MELIN (2).

41-030719 - Sur le rapport de Monsieur Vincent RUSCONI, Adjoint au Maire -
Approbation du tableau de financement de la programmation du contrat
de ville 2020.

Par cette délibération, il est proposé de verser la contribution de la Ville d'Aubagne aux associations et organismes porteurs des actions retenues au titre de la programmation 2020 du Contrat de Ville.

La délibération n° **41-170720** est adoptée à l'UNANIMITE ; Abstention de Mme MELIN (2).

« CULTURE, PATRIMOINE ET TRADITIONS »

42-170720 - Sur le rapport de Monsieur Philippe AMY, Adjoint au Maire - Approbation du principe de remboursement ou report de divers abonnements à des cours ou places de spectacle.

Au regard de la période de confinement dû au Covid 19, cette délibération vise à donner la possibilité au public de bénéficier du report ou du remboursement de places de spectacles annulés ou d'abonnements à des cours dispensées au sein des équipements municipaux.

La délibération n° 42-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

43-170720 - Sur le rapport de Madame Geneviève MORFIN, Adjointe au Maire - Approbation de l'adhésion à l'Association des Archivistes Français.

Par cette délibération, il est proposé d'adhérer à l'Association des Archivistes Français pour 200 euros au titre de l'année 2020.

La délibération n° 43-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

44-170720 - Sur le rapport de Madame Geneviève MORFIN, Adjointe au Maire - Approbation de l'adhésion au Collectif Prouvenço.

Par cette délibération, il est proposé d'adhérer au Collectif Prouvenço pour 50 euros au titre de l'année 2020.

La délibération n° 44-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

45-170720 - Sur le rapport de Madame Geneviève MORFIN, Adjointe au Maire - Adhésion à la Fondation du Patrimoine.

Par cette délibération, il est proposé d'adhérer à la Fondation du Patrimoine qui contribue à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine mobilier et bâti pour 1.100 euros au titre de l'année 2020.

La délibération n° 45-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

« EDUCATION - ENFANCE »

46-170720 - Sur le rapport de Madame Sophie AMARANTINIS, Adjointe au Maire - Approbation de la convention de partenariat 2020 pour le SATIS entre la Ville d'Aubagne et Aix-Marseille Université (A.M.U.).

La Ville d'Aubagne entend continuer de développer son partenariat avec le SATIS, Département d'Aix-Marseille-Université.

Par cette délibération, il est proposé de renouveler ce partenariat avec Aix-Marseille-Université par la conclusion d'une convention, moyennant une participation financière de la ville au titre de l'année 2020 de 40.000 euros.

La délibération n° 46-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

**47-170720 - Sur le rapport de Madame Sophie AMARANTINI, Adjointe au Maire -
**Approbation de la convention de financement 2020 avec l'Association
 L.A.S.E.R. (Laboratoire Audiovisuel pour l'Enseignement et la
 Recherche).****

Le partenariat avec l'Association L.A.S.E.R. (Laboratoire Audiovisuel pour l'Enseignement et la Recherche) permet de soutenir l'utilisation des moyens et ressources pédagogiques et techniques de l'Université dans le but de favoriser l'insertion des étudiants dans les circuits professionnels. Il permet également à la Ville de bénéficier des moyens techniques et des retombées médiatiques liées à ces actions. Cette délibération vise à renouveler la convention de subvention pour 2020, pour une participation financière de 40.000 euros.

La délibération n° 47-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

« SPORT »

**48-170720 - Sur le rapport de Monsieur Pascal AGOSTINI, Adjoint au Maire -
**Approbation de la convention de subventionnement exceptionnel avec
 l'Association Aubagne Football Club.****

Dans le cadre de l'action de la ville en faveur du mouvement sportif et de son rayonnement, par cette délibération, il est proposé d'acter un partenariat avec l'A.F.C., à titre exceptionnel, au titre de la montée en Nationale 2 de son équipe fanion en lui versant une subvention de 50.000 euros.

La délibération n° 48-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

**49-170720 - Sur le rapport de Monsieur Pascal AGOSTINI, Adjoint au Maire -
**Approbation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle au Judo Club
 Aubagne/Ecole Mazzi.****

Par cette délibération, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 10.000 euros à l'Association « Judo Club/Ecole Mazzi » aux fins d'aménagement des locaux adaptés à la pratique du judo.

La délibération n° 49-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

**50-170720 - Sur le rapport de Monsieur Pascal AGOSTINI, Adjoint au Maire -
Approbation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle Extravadanse.**

Par cette délibération, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 500 euros à l'Association « Extravadanse » pour une participation aux championnats de France de gymnastique.

La délibération n° 50-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

« JEUNESSE ET DEMOCRATIE LOCALE »

51-170720 - Sur le rapport de Monsieur Zarick KOURICHI - Approbation de la convention Ville-Métropole « Chèques Jeunes Aubagnais - Transports ».

Cette délibération vise à approuver la mise en conformité de la convention transport avec la Métropole dans le cadre du dispositif « Chéquier Jeunes Aubagnais » suite aux transferts de compétence et la mise en place par la Métropole d'un « Pass Jeune 24 heures Jeunes ».

La délibération n° 51-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

52-170720 - Sur le rapport de Madame Sophie AMARANTINI, Adjointe au Maire - Participation de la Commune à l'abonnement aux transports scolaires des collégiens et lycéens aubagnais par le biais du Pass Scolaire métropolitain.

Par cette délibération, il est proposé de reconduire le dispositif d'aide aux transports scolaires pour l'année scolaire 2020-2021 avec le Pass Scolaire Métropolitain.

La délibération n° 52-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

53-170720 - Sur le rapport de Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint au Maire - Personnel Communal : Tableau des postes budgétaires 2020.

Pour répondre aux besoins et aux nécessités d'organisation des services, cette délibération vise à adopter le tableau des postes budgétaires au titre de l'année 2020.

La délibération n° 53-170720 est adoptée à l'UNANIMITE ; Abstention de Mme MELIN (2).

54-170720 - Sur le rapport de Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint au Maire - Approbation du renouvellement de l'adhésion au C.O.S. Méditerranée.

Par cette délibération, il est proposé de poursuivre la mise en œuvre des prestations d'action sociale à l'ensemble des agents de la Ville et du C.C.A.S. et d'approuver, à ce titre, le renouvellement de la Convention d'adhésion avec le C.O.S. Méditerranée, prestataire de services d'action sociale.

La délibération n° 54-170720 est adoptée à l'UNANIMITE.

55-170720 - Sur le rapport de Monsieur Alain ROUSSET, Premier Adjoint au Maire - Création d'emplois de collaborateurs de cabinet.

Considérant le renouvellement du Conseil Municipal, il est proposé de créer trois postes de collaborateurs de Cabinet dont un emploi de Directeur de Cabinet du Maire pour la durée du mandat.

